



## Avis ARS Grand Est du 23 mars 2021

### concernant la situation épidémique de la Meurthe et Moselle

Les indicateurs sanitaires publiés par Santé publique France dans ses points de situation épidémiologique régionaux depuis plusieurs semaines témoignent d'une circulation toujours active du virus COVID 19 dans le département de Meurthe et Moselle.

Taux d'incidence pour 100 000 habitants :

	Grand Est	Meurthe et Moselle	Métropole
Semaine 31	8,1	16,7	
Semaine 32	9,8	20,7	
Semaine 35	27,8	32,2	
Semaine 36	31,0	36,7	
Semaine 37	41,0	56,7	79,5
Semaine 38	45,6	52	65,5
Semaine 41	93,5	115,4	123,6
Semaine 42	158	173,2	199,1
Semaine 43	325,3	302,8	356,1
Semaine 44	459,0	435,9	469,5
Semaine 45	427,7	360,8	338,3
Semaine 46	257,4	223,4	189,0
Semaine 47	176,5	171	161
Semaine 48	134,7	133	117
Semaine 49	144,9	163	140
Semaine 50	185,1	236	206
Semaine 51	232,2	297	274,7
Semaine 52	194,5	254	242,7
Semaine 53	228,1	257,3	228,9
Semaine 1	238,4	267	230
Semaine 2	202,4	225	193
Semaine 3	223,8	249,3	234,4
Semaine 4	223,5	249,7	276,5
Semaine 5	216	229,9	223,6
Semaine 6	176	174,4	165,8
Semaine 7	185,2	208,8	179,1
Semaine 8	183,4	219,1	220,4
Semaine 9	191,2	199,5	190,7
Semaine 10	219,6	236,9	205
Semaine 11 (15 au 19/03)	256,6	277,5	247,5

Le département connaît une augmentation récurrente sur ces 3 dernières semaines avec entre la semaine 9 et 11 une hausse de 39,1%.

Une circulation du variant (UK) – taux de 53,8 % – et des variants (ZA) et (BR) – taux de 16,8%.



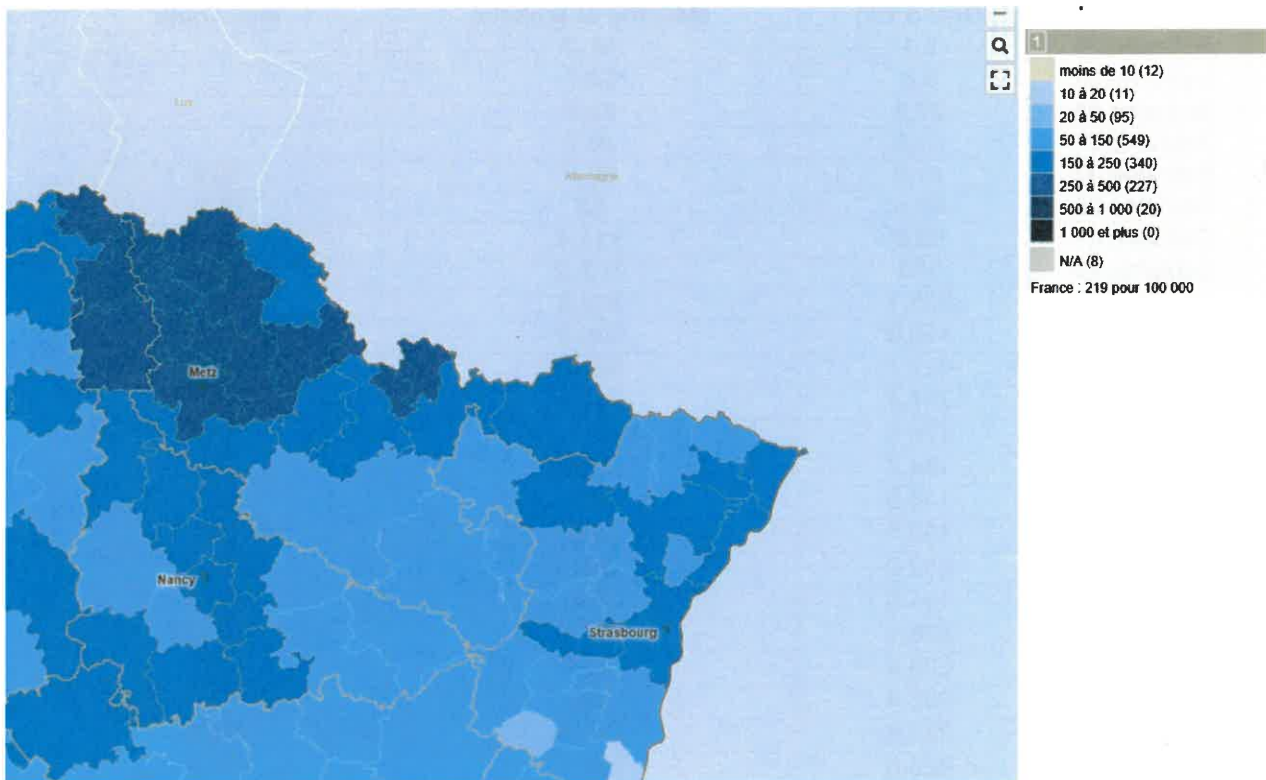
RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité



Les taux d'incidence de la métropole comme du département dans son ensemble sont quasi égale pour le premier et supérieur pour le second au seuil d'alerte maximale fixé à 250 nouveaux cas / 100 000 habitants.

Le niveau de circulation virale tous âges excède le seuil de circulation active (fixé par convention à 50 nouveaux cas / 100 000 habitants sur une période de 7 jours cumulés (c'est-à-dire seuil au-delà duquel le virus est considéré comme circulant dans l'ensemble de la population et n'est plus circonscrit dans des foyers infectieux) dans tous les EPCI du département de la Meurthe et Moselle.



L'activité dépistage est en hausse en semaine 11 avec 5025 personnes testées contre 3832 personnes testées / 100 000 habitants en semaine 10 notamment grâce à l'accentuation du dépistage en milieu scolaire.

Le taux de positivité est en baisse de +0.7% par rapport à la semaine 10 avec un total de 5.5%.

#### **Taux de positivité :**

Semaine 2 = 7.1%  
Semaine 3 = 7.6%  
Semaine 4 = 6.5%  
Semaine 5 = 5.2%  
Semaine 6 = 4.7%

Semaine 7 = 4,8%  
Semaine 8 = 6,0%  
Semaine 9 = 5,9%  
Semaine 10 : 6,2%  
Semaine 11 : 5,5%

Parmi la population âgée de 65 ans et plus (catégorie de la population la plus exposée à une forme grave de la COVID-19), le niveau de circulation virale augmente avec 203 nouveaux cas / 100 000 habitants en semaine 11 contre 183 nouveaux cas / 100 000 habitants en semaine 10.

Santé Publique France indique également qu'il convient d'interpréter avec prudence les résultats observés pour les EPCI avec moins de 30 000 habitants, dans la mesure où plus la population considérée est de petite taille, plus la contribution des événements aléatoires est importante, compliquant l'interprétation des tendances observées.

Evolution du taux d'incidence au sein des EPCI (+ 30 000 habitants) :

	Population	S 8 22 au 28 fév.	S 9 1er au 7 mars	S 10 8 au 14 mars	S 11 15 au 21 mars
<b>CA Longwy</b>	61 185	402,3	306,7	298,6	<b>409,9</b>
<b>CC Ornes Lorraine Confluences</b>	52 808	251,3	287,9	280	<b>300,9</b>
<b>CC Bassin de PAM</b>	40 061	250,7	210,3	<b>316,5</b>	<b>393,9</b>
<b>CC du Bassin de Pompey</b>	40 412	178,1	149,5	<b>212,3</b>	<b>273</b>
<b>CC Terres Toulaises</b>	44 528	163,6	156	<b>262,7</b>	<b>283,9</b>
<b>Métropole du Grand Nancy</b>	255 690	187,6	202	196,2	<b>244,8</b>
<b>CC Territoire de Lunéville à Baccarat</b>	41 381	171	131,1	154,3	<b>173,6</b>

Au 22 mars, 57 clusters sont présents soit 13 de plus qu'au 2 mars clusters sont actuellement suivis en Meurthe et Moselle par l'ARS dans le cadre du contact tracing de niveau 3 dont 8 (-2 par rapport au 02/03) se situent dans les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes et résidence autonomie. Par ailleurs, il est à signaler des clusters dans 11 établissements scolaires/universitaires du département (+1 par rapport au 02/03), 3 établissements sanitaires (-1 par rapport au 02/03), 1 dans les établissements pénitentiaires (-2 par rapport au 02/03) et 13 en milieu professionnel (+6 par rapport au 02/03). L'ensemble de ces situations sont suivies.

Ces éléments montrent bien que le virus continue de circuler et que les personnes âgées représentent toujours une part de la population touchée de manière importante par le virus sur le département.

En complément du suivi des clusters, l'analyse fine des bases de données marque un volume important de cas positifs en diffus, illustrant une potentielle contamination large au sein de la population si les gestes barrière ne sont pas appliqués.

L'activité Covid-19 de l'association SOS Médecins Meurthe-et-Moselle est globalement en baisse avec 186 consultations en semaine 11 contre 239 en semaine 9 dans le Grand Est.

L'activité Covid-19 des structures d'urgence est globalement en baisse avec 609 passages en semaine 11 contre 638 en semaine 9 dans le Grand Est.

Au 21 mars :

- 2 396 personnes sont actuellement hospitalisées pour Covid-19 dans les établissements sanitaires du Grand Est, soit une hausse de 4,3% depuis la journée du 2/03/2021.

• 390 personnes sont actuellement hospitalisées en réanimation ou en soins intensifs, soit une hausse de 35,8% depuis la journée du 2/03/2021

En Meurthe et Moselle, la tension hospitalière reste tendue mais reste en veille avec l'évolution de la présence des variants sur le territoire et les répercussions possibles sur l'hôpital. Le Plan Blanc a été déclenché par le CHRU le 15 décembre 2020.

Les lits de réanimation ne sont pas uniquement occupés par des patients covid, du fait de la continuité de la prise en charge des patients non covid par ailleurs.

Au 19 mars 2021, 117 patients sont pris en charge en réanimation dont 66 patients covid-19. 206 patients covid-19 sont hospitalisés en médecine.

Les efforts faits par les acteurs des entreprises, de l'éducation, les autorités préfectorales, sanitaires et les municipalités doivent s'accompagner d'une grande rigueur de la population et en particulier de ceux en contact avec les personnes les plus fragiles dans le respect des mesures barrières et ce message doit être intensifié avec l'apparition des variants.

Il est important de maintenir l'adhésion de la population aux mesures barrières de protection individuelle (port du masque, respect de la distanciation sociale, lavage des mains et utilisation de solutions hydro-alcooliques) car le virus circule toujours activement avec des taux d'incidence toujours plus important que ceux observés durant l'été et nécessitent toujours une vigilance de chacun à chaque instant.

Au regard de cette évolution sur la Meurthe et Moselle, il apparaît impératif d'adopter les mesures limitant tout rebond épidémique et concourant à l'obligation et au respect des gestes barrières notamment lors de rassemblements extérieurs, dans les files d'attente ou de regroupements de personnes sans aucune protection, propices à l'apparition de clusters.

Le couvre-feu a été instauré à compter du 2 janvier en Meurthe-et-Moselle

Dans l'attente de l'accélération de la stratégie vaccinale prévue sur le mois d'avril, le respect des mesures de prévention individuelles et la limitation des contacts constituent les seuls moyens efficaces de freiner l'épidémie. Le respect, en toutes circonstances et par tout le monde, de ces mesures individuelles, couplées aux mesures collectives, est indispensable pour enrayer cette deuxième vague et soulager la pression sur le système de soins.

Pour se protéger et protéger les autres, il est toujours primordial de respecter une distance d'au moins un mètre entre les personnes, aérer les pièces pendant 10 minutes au moins deux fois par jour, porter le masque lorsqu'il est recommandé, éviter les poignées de mains et les embrassades, y compris avec ses proches, et respecter les gestes barrières habituels.

Compte tenu des différents éléments exposés ci-dessus, l'ARS Grand Est émet un avis favorable au renouvellement des mesures actuelles ainsi qu'à toutes nouvelles mesures prises par Monsieur le Préfet de Meurthe-et-Moselle afin de réduire les situations de contamination à la COVID-19 et de renforcer les mesures de freinage de propagation.

Pour la Directrice Générale de l'ARS Grand Est,

Le Délégué Territoriale de Meurthe et Moselle de l'ARS Grand Est

  
Franck GEROLT